



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

**PROCÈS VERBAL COMMISSION DÉPARTEMENTALE JEUNES**

**DU 22 AVRIL 2026**

Membres présents : Gilbert Le Gall, Max Gouès, Gilles Cunit Ravet.

Membres excusés : Glenn Le Saout, Philippe Ollivier.

Soutien technique : Jérémy Laot, excusé.

Réunion à Châteaulin.

**1° Match de coupe U15 du 18/04 Haut Léon FC / ES Locmaria :**

Réserves techniques apposées sur la FMI et confirmées sur l'entrée en jeu d'un joueur en 2<sup>ème</sup> période qui n'a pas été contrôlé en début de rencontre car arrivé en retard. Le dossier est transféré pour examen à la section «Lois du jeu» de la CDA.

**2° Match de poule coupe U18 du 04/04/2026 ESY Ploudaniel / Quimper EAFC :**

Le dossier a été transféré à la commission de discipline pour sanction éventuelle.

**3° Tirages des ½ finales des coupes :**

La commission procède aux différents tirages des ½ finales qui auront lieu le 02 mai à 15h00.

**4° Modifications des règlements :**

Des précisions seront apportées aux règlements concernant l'engagement de nouvelles équipes avant le démarrage de la 2<sup>ème</sup> phase (de janvier à juin). Ce sujet sera évoqué en comité directeur le 28 avril prochain.

**5° Réflexions sur l'attribution et/ou la conservation des labels Jeunes :**

Pour faire suite à des fraudes sur FMI, la commission s'interroge sur la possibilité d'agir sur l'attribution et ou la conservation d'un label. Des renseignements ont été pris auprès de Stéphane Valentin, CTR, Vincent Bodescot juriste de la Ligue et d'Olivier Cadic pour avis . Ce sujet sera débattu lors du prochain comité directeur.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

**DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE**

**Communiqué à diffuser sur le site**

**La fin des compétitions a lieu le 09 mai.**

**Aucune demande de report au-delà de cette date ne sera acceptée.**

**Les classements seront figés le mardi 12 mai à 12h en fonction des résultats reçus.**

Prochaine réunion : mi-mai date à définir

Le Président de la Commission

G. LE GALL

Le Secrétaire de la Commission

Ph. OLLIVIER